

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE
2025-2026

À rapporter pour le vendredi 05 septembre

NOM :
PRÉNOM :
Classe :

Merci de cocher la case correspondante pour votre enfant :

EXTERNE
DEMI-PENSIONNAIRE

- Si l'élève est EXTERNE :

Je l'autorise à quitter le collège par ses propres moyens dès la fin de son dernier cours de la demi-journée, y compris en cas de changement d'emploi du temps.

Je ne l'autorise pas à quitter le collège seul, une personne de confiance doit se présenter pour prendre mon enfant en charge.

- Si l'élève est DEMI-PENSIONNAIRE et n'emprunte pas les transports scolaires.

Je l'autorise à quitter le collège par ses propres moyens dès la fin de la journée, y compris en cas de changement d'emploi du temps.

Je ne l'autorise pas à quitter le collège seul, une personne de confiance doit se présenter pour prendre mon enfant en charge.

IMPORTANT : Les élèves demi-pensionnaires empruntant les transports scolaires ne seront pas autorisés à quitter le collège pour revenir prendre le bus en fin de journée.

Lorsque que vous venez chercher votre enfant, merci de vous présenter au portail des sorties afin de prendre en charge l'élève concerné.

Date : / /

Signature des responsables légaux